



4 March 2004

# **RAPPORT**

## **Migrations et Co-développement**

### **Atelier I**

Migrants : acteurs et partenaires du développement ici et là-bas

**23 – 24 April/Avril 2004 - Lisbonne**

**RAPPORT DE L'ATELIER**

**MIGRATIONS ET CO-DEVELOPPEMENT**

## **ATELIER THEMATIQUE I**

### **MIGRANTS : ACTEURS ET PARTENAIRES DU DEVELOPPEMENT ICI ET LA-BAS**

**23 – 24 April/Avril 2004 - Lisbonne**

#### **Introduction**

Du 23 au 24 avril 2004, la Direction Générale des Affaires Sociales (DGIII) et le Centre Nord Sud du Conseil de l'Europe ont organisé conjointement à Lisbonne (Portugal), une réunion d'experts intitulée 'Migrations et co-développement : les migrants, acteurs du développement ici et là-bas'.

Cette rencontre a été ouverte par le secrétaire d'Etat portugais aux Affaires européennes, Monsieur Costa Neves ; le Directeur général a.i de la Direction générale des Affaires sociales, Monsieur Alexandre Vladychenko et Monsieur Jos Lemmers, Directeur exécutif du Centre Nord-Sud.

Les travaux de la rencontre ont porté sur les questions suivantes :

Quel est l'apport des associations de migrants au co-développement ?

Quels sont les facteurs de succès et de blocage des initiatives des migrants en faveur du développement de leur pays d'origine ?

Quelles sont les stratégies qui permettent d'encourager et de faciliter les initiatives des migrants ?

Le programme figure à l'annexe I. La liste des participants figure à l'annexe II.

#### **1. Les associations des migrants et le co-développement**

La majorité des migrants font parti d'une association villageoise et/ou d'un groupe d'entraide. Se combinent au sein de ces structures, des motivations à la fois sociales - lutter contre la solitude, accueil de nouveaux arrivants, retrouver une ambiance familiale et communautaire - et financières, à travers le financement de projets de développement dans les pays d'origine et la mise en place de systèmes d'épargne de précaution.

De par leur action et leur histoire, ces organisations sont porteuses d'innovations dans leur approche du développement. En effet si la plupart de ces structures ont été au départ des organisations de solidarité dont les actions bénéficiaient aux personnes nouvellement arrivées dans leur pays de résidence, en se muant par la suite en organisation de solidarité internationale pour leur pays d'origine, elles introduisent une approche globale des questions de développement en connectant ici et là-bas dans leur projet mais surtout en maintenant étroitement liés les deux types de projets ; d'insertion ici et de développement là-bas.

Chaque année, les migrants par la voie des transferts monétaires individuels effectués vers leur pays d'origine (les transferts financiers migratoires dans de nombreux pays du Sud sont souvent très supérieurs à l'aide publique au développement) ou par la mise œuvre de projets individuels ou collectifs (cadre associatif), apportent une contribution essentielle à l'économie de leur pays d'origine.

## **2. Les facteurs de succès et de blocage des initiatives des migrants en faveur du développement de leur pays d'origine**

De par leur connaissance du terrain, leur capacité de mobilisation des populations locales, leur capacité d'épargne et d'investissement aussi bien au niveau individuel qu'associatif, les migrants ont déjà démontré qu'ils sont des acteurs et des interlocuteurs incontournables dans le processus de développement. Nombre de projets de migrants sont aujourd'hui reconnus comme des initiatives bénéfiques au développement local.

Parmi les facteurs de succès de ces projets, les participants ont relevé les éléments suivants :

- la durabilité des projet mis en œuvre ;
- la capacité à rendre autonome ses bénéficiaires ;
- la capacité des projet à se reproduire eux-mêmes, au-delà des structures porteuses ;
- la localité et la globalité des projets avec un impact ici et là-bas ;
- la capacité que les bénéficiaires s'approprient le projet ( empowerment) .

Certains projets des migrants ont du mal à se développer.

Parmi les difficultés et obstacles qu'ils doivent surmonter figurent :

- l'accès du financement ;
- le langage commun difficile à construire ;
- les obstacles à la mobilité ;
- la difficulté d'accéder aux informations d'ordre technique et économique ainsi qu'aux conseils avisés.
- la non reconnaissance par les sociétés européennes ;
- la nécessité pour les pays d'origine de mettre en place une réelle politique migratoire .

## **3. Encourager et faciliter les initiatives des migrants**

Les discussions autour de différents projets présentés ont permis de souligner l'importance de la mise en place de dispositifs d'accompagnement adéquats. L'importance de la multi dimensionnalité de l'intervention (travail d'intégration, d'insertion et de développement) des structures d'accompagnement a été rappelé au cours des discussions.

Les points suivant ont été également discutés :

- La nécessité de l'établissement d'une stratégie commune entre institutions et migrants ;
- La mise en place de plate-formes de coordination des initiatives des migrants ;
- Le développement de stratégie de communication (incluant l'utilisation d'internet, de journaux et autres supports papier) ;
- La mise en place de cadre d'accueil et de formation technique des porteurs de projets ;
- La nécessité de la mobilité (aller – retour) pour les migrants voulant développer des projets dans les pays d'origine ;
- La valorisation des compétences qui doit être une philosophie de base du soutien au co-développement.
- La professionnalisation de l'intervention, la formation et les capacitations ont été redites comme étant essentielles dans ce genre d'action .

Les aspects suivants ont été également relevés :

- L'implication des migrants et la mise sur pied de partenariats effectifs entre ONG autochtones, OSIM et ONG du pays d'origine ;
- Le renforcement des processus d'accompagnement avec mise en place d'indicateurs;
- La création de solidarités avec des initiatives alternatives et éthiques, au niveau de l'épargne, du commerce et de la consommation responsable, pour soutenir de manière plus conséquente le développement de projets et l'économie dans les pays d'origine des migrants .

#### **4. Recommandations**

Les participants à la rencontre se sont entendus sur les recommandations suivantes pour renforcer les initiatives des migrants, ici et là-bas

- Encourager la reconnaissance par les gouvernements des organisations des migrants comme acteurs du développement et comme partenaires des politiques de coopération et de développement, avec comme conséquence une égalité d'accès, comme toutes autres structures de développement, aux financements de la coopération au développement ;
- Associer dans l'élaboration des conventions de Co-développement les associations de migrants ;
- Développer et encourager la systématisation des initiatives de concertation entre tous les partenaires impliqués dans les politiques de co-développement ;
- Soutenir les efforts des organisations de solidarité internationale visant à mettre en valeur les actions et les réalisations concrètes des migrants ;
- Appuyer les partenariats avec les associations des migrants et les intégrer à la conception et la mise en œuvre de projets de coopération décentralisée ;

- Soutenir la création d'une structure européenne émanant des plates-formes nationales, interlocutrice des institutions européennes et constituant un espace de dialogues, de négociations et de prise de décisions sur la définition et la mise en œuvre des politiques concernant directement les communautés issues des migrations, tant au sein des sociétés d'accueil qu'en direction des pays d'origine ;
- Favoriser et soutenir les initiatives de coopération décentralisée impliquant les migrants et notamment le partenariat entre les autorités locales, les migrants et leurs organisations et leurs régions d'origines à travers les jumelages, et ce dans une démarche de co-développement ;
- Favoriser l'accès au crédit des migrants par la mise sur pied d'instruments financiers adéquats ;
- Contribuer à la mise en place de circuits financiers fiables pour la collecte de l'épargne des migrants et sa valorisation dans les pays d'origine ;
- Favoriser la création de dispositifs d'appui et d'accompagnement des initiatives des migrants ;
- Contribuer à l'intégration d'un volet Migrations/Co-développement dans les politiques européennes ;
- Mettre en place des politiques et des programmes valorisant les compétences, les savoir-faire et la capacité de financement des personnes issues des migrations et de leurs organisations dans la perspective de la mise en œuvre de projets de coopération et d'éducation au développement ;
- Favoriser la mise sur pied d'un dialogue interrégional au niveau institutionnel pour assurer la concertation avec les pays d'origine et l'ensemble des acteurs concernés ;
- Favoriser le développement de politiques d'immigration garantissant les droits économiques, sociaux et l'accès à la citoyenneté des migrants ;
- Promouvoir la reconnaissance du rôle positif des migrants au travers de la mise en place de programmes d'éducation au développement de manière à lutter contre les images négatives produites et diffusées sur les pays d'origines et à renforcer l'image positive des migrants ;
- Promouvoir la reconnaissance des migrants comme acteurs d'éducation au développement.

Les participants se sont réjouis de l'idée de création d'une agence destinée à coordonner les stratégies et coopération européennes en matière de migrations. Cette

structure pourrait contribuer à faire évoluer les regards et les mentalités au sujet des phénomènes migratoires.

Les participants recommandent aux initiateurs de cette structure de veiller à ce qu'elle puisse contribuer au :

- développement de la coordination des politiques de migration et co-développement à l'échelle européenne
- à l'impulsion du partenariat entre les organisations des migrants et des Ongs de solidarité
- à la mise en réseau des structures des migrants
- à la demande d'information exprimée par les ONGs, les organisations des migrants, les autorités locales, les ministères
- à l'amélioration de la collaboration entre les pouvoirs publics, les ONGs et les organisations de migrants
- à la définition des enjeux, et des priorités des politiques liées aux questions de migration et de co-développement
- à la valorisation de l'image des migrants comme acteurs du développement
- à la conception et production d'outils pour l'éducation au développement
- au renforcement des capacités des organisations des migrants.

ANNEXE I

**MIGRATIONS ET CO-DÉVELOPPEMENT**

**Atelier I**

**Migrants : acteurs et partenaires du développement ici et là-bas**

**23-24 avril 2004  
Hôtel Real Palácio, Lisbonne**

---

**Programme**

**Vendredi, 23 avril 2004**

- 8h50 – 9h00** Accueil des participants
- 9h00 – 9h45** **Séance d'ouverture**
- Orateurs présentateurs :**  
M. Jos Lemmers (Allocution de bienvenue)  
M. Simon Tonelli (DG III – Cohésion sociale)  
Un représentant de la Commission de l'Union africaine  
Un représentant du Gouvernement portugais
- 9h45 – 10h00** Pause café
- 10h00 – 11h30** **Session I – Plénière**  
**Les associations de migrants et le co-développement**
- Introduction / exposé sommaire de la situation  
Présentation détaillée d'études de cas (à choisir)  
Discussion et échanges de vues
- 11h30 – 12h30** **Session II – Plénière**  
**Quelles sont les stratégies qui permettent d'encourager et de faciliter les initiatives des migrants ?**
- Introduction / exposé sommaire de la situation  
Présentation d'idées de nouveaux projets  
Echange de vues
- 12h30 – 14h00** Déjeuner
- 14h00 – 16h00** **Groupes de travail**

**Session I**

*Analyse des initiatives*

Quels sont les facteurs de succès ?

Quels sont les obstacles au succès / Qu'est-ce qui mène à l'échec ?

**Session II**

Préparation/développement des projets individuels

**15h45 – 16h00** Pause café

**16h00 – 18h00** **Rapport des groupes de travail en plénière**

Présentation des projets élaborés par les différents groupes

Discussion critique des projets

Examen des possibilités de financement

**16h00 – 17h00** **Session I**

Présentation des discussions des groupes restreints

Discussion et analyse

Conclusions générales

**17h00 – 18h00** **Session II**

Présentation des projets élaborés par les différents groupes

Discussion critique des projets

Examen des possibilités de financement

Conclusions générales

**Samedi, 24 avril 2004**

**9h00 – 10h30** **Session III**

**Mesures à prendre pour favoriser la coopération entre les associations de migrants et la société civile des pays de destination**

Introduction

Discussion

**10h30 – 10h45** Pause café

**10h45 – 12h30** **Session IV**

**Conclusions et perspectives politiques**

**13h00 – 14h00** Déjeuner



ANNEXE II

**MIGRATION AND CO-DEVELOPMENT /  
MIGRATIONS ET CO-DEVELOPPEMENT**

WORKSHOP I/ATELIER I

Migrants: actors and partners in development here and there/  
Migrants : acteurs et partenaires du développement ici et là-bas  
**23 – 24 April/Avril 2004**

---

**LIST OF PARTICIPANTS /  
LISTE DES PARTICIPANTS**

Belgium/Belgique

**Mr. Michel VILLAN**, Directeur, Ministère de la Région wallonne,  
100, avenue Bovesse, B-5100 NAMUR

Tél.: +32 81 32 73 51 – Fax: +32 81 32 72 15; E-mail: [m.villan@mrw.wallonie.be](mailto:m.villan@mrw.wallonie.be)

**Mrs. Cécile SACRE**, Plate-forme ONG Migration et développement  
(CNCN, FCD, OXFAM, ITECO)  
+ 32 2 250 12 30

**Mr. Peter VERHAEGHE**, Migration Officer, Caritas Europa  
4, rue de Pascale B-1040 Brussels

Phone: +32 2 235 03 96 - Fax: +32 2 230 16 58

Email [pverhaeghe@caritas-europa.org](mailto:pverhaeghe@caritas-europa.org)

Benin/Benin

**Mrs. Thérèse AGBA**,

Tél.: + 00229 96 05 75; E-mail: [agbothe@yahoo.fr](mailto:agbothe@yahoo.fr)

Denmark/Dinarque

**Mr Mark Bang KJELDGAARD**, Special Adviser, Ministry of the Interior,  
Immigration Department

Christiansborg Slotsplads 1, 1218 KØBENHAVN K

Tel: +45 33 92 33 80 - Fax: +45 33 92 45 54; E-mail: [mbk@inm.dk](mailto:mbk@inm.dk)

Egypt/Egypte

**Professor Heba NASSAR**, Director of the Center for Economic and Financial  
Research and Studies

Cairo University, CAIRO

Tel. +20 122 183 876 (mobile) - Tel. +20 2 568 99 10; E-mail:

[hebanas@aucegypt.edu](mailto:hebanas@aucegypt.edu)

France/France

**Mr. Samir DJAIZ**, Forum des Migrants

76, Rue d'Assas 75006 PARIS

Tel. + 33 1 536 32640 - Fax + 33 1 536 32641 ; E-mail : [samir.djjaiz-facem@wanadoo.fr](mailto:samir.djjaiz-facem@wanadoo.fr)

**Mr. Gaharo DOUCURÉ**, AFTAM (Mali)

Tel. + 33 1 41539689 - Tel. + 33 1 53463896; E-mail: [doucoureg@aftam.asso.fr](mailto:doucoureg@aftam.asso.fr)

**Mr. Olivier Le Masson**, GRDR

66 72 rue Marceau 93100 Montreuil

Tel. + 33 1 48 57 75 80 ; Email : [pappe@grdr.org](mailto:pappe@grdr.org)

**Mr. Reynald BLION**, Directeur du programme Migrations internationales et médias

Institut Panos Paris 10, rue du Mail, F-75002 Paris

Tél. 01 40 41 05 50 - Fax : + 33 (1) 40 41 03 30 ; E-mail : [migration@panosparis.org](mailto:migration@panosparis.org)

**Mrs. Louisa MEZRAB**, Forum des Migrants

76, Rue d'Assas 75006 PARIS

Tel. + 33 1 536 32640 - Fax + 33 1 536 32641 ; E-mail : [samir.djjaiz-facem@wanadoo.fr](mailto:samir.djjaiz-facem@wanadoo.fr)

**Mr. Samba SYLLA**, GRDR

66 72 rue Marceau 93100 Montreuil

Tel. + 33 1 48 57 75 80 ; Email : [pappe@grdr.org](mailto:pappe@grdr.org)

Mali/Mali

**Mr. Paul POUDIOUGO**, Président Togouna Edition

[poudiougopaul@yahoo.fr](mailto:poudiougopaul@yahoo.fr)

Mauritania/Mauritanie

**Mrs. Fatma Bent ELKORY**, Mauritanie NGO plateforme

E-mail: [felkory@univ-nkc.mr](mailto:felkory@univ-nkc.mr)

Morocco/Maroc

**Mr. Mohammed NADIF**

10 Rue Annarjiss Secteur 16 Bloc D N°5 hay ryad Rabat, Morocco

Tel. +212 66 15 34 49

Fax +212 37 71 38 73

[nadifmohammed@yahoo.fr](mailto:nadifmohammed@yahoo.fr)

Portugal/Portugal

**Mrs. Rita Andrade GOMES**, President, Mulher Migrante

Alameda D. Afonso Henriques N°58, 7º andar, 1900-182 Lisboa

Tel. + Fax 21 848 46 76; E-mail: [rag@sapo.pt](mailto:rag@sapo.pt)

**Mrs. Isabel O'Sullivan LOPES da SILVA**, Mulher Migrante

Tel/fax: 213010972; E-mail: [eileenaraujo@hotmail.com](mailto:eileenaraujo@hotmail.com)

**Ms. Cláudia PEDRA**, Director, Amnesty International  
Tel: 21 386 16 52 - Fax: 21 386 17 82; E-mail: [c.pedra@amnistia-internacional.pt](mailto:c.pedra@amnistia-internacional.pt)

**Mr. Rui Manuel PEDRO da SILVA**  
Obra Católica Portuguesa de Migrações; E-mail: [ocpm@iol.pt](mailto:ocpm@iol.pt)

**Mrs. Teresa MENDES**, President, Conselho Português para os Refugiados  
Tel. 21 831 43 72 - Fax: 21 837 50 72; E-mail: [Teresa.mendes@cpr.pt](mailto:Teresa.mendes@cpr.pt)

Senegal/Sénégal

**Mr. Alioune TINE**, RADDHO  
BP 15246 Dakar-Fann Sénégal  
Tel: + 221 865 00 30 - Fax +221 824 6052 ; E-mail : [raddho@telecomplus.sn](mailto:raddho@telecomplus.sn)

Spain/Espagne

**Mrs. Carolina MAYEUR**, Conseillère Technique de l'Institut des Migrations et des Services Sociaux (IMSERSO), Sous-Direction Générale de Planification, Aménagement et Évaluation  
c/Ginzo de Limia, 58 – 28029 MADRID  
Tel.: +34 91 363 8836 - Fax : +34 91 363 8595; E-mail: [cmayeur@mtas.es](mailto:cmayeur@mtas.es)

**Francisco GONZALEZ**  
Seville University; E-mail: [geise@wanadoo.es](mailto:geise@wanadoo.es)

**IOM/OIM**

**Mrs. Elisa VAZ**, IOM, Portuguese Section, Project Coordinator  
Praça dos Restauradores, 65 - 3º Dto, 1250-188 Lisboa  
Tel 21 3242940 - Fax 21 324 29 49

**Mr. Luís Miguel RUIZ-RIOS**, IOM, Portuguese Section, Head of Mission  
Praça dos Restauradores, 65 - 3º Dto, 1250-188 Lisboa  
Tel 21 3242940 - Fax 21 324 29 49

**CHURCHES' COMMISSION FOR MIGRANTS IN EUROPE**

**Mr Torsten MORITZ**, CCME, Churches' Commission for Migrants in Europe  
174, Rue Joseph II, B – 1000 BRUSSELS  
Tel : +32 2 234 68 00 – Fax : +32 2 231 14 13 E-mail [ccme@wanadoo.be](mailto:ccme@wanadoo.be)

**COUNCIL OF EUROPE  
SECRETARIAT**

**General Directorate III – Social Cohesion**

**Mr. Alexander VLADYCHENKO**

Director general a.i. de la DG III – Cohésion sociale

Tel: +33 3 88 41 21 79 - Fax: +33 3 88 41 27 31

**Mr Simon TONELLI**

Head of Migration Division / Chef de la Division des Migrations

Tel : +33 3 88 41 21 62 – Fax : +33 3 88 41 27 31 – E-mail : [simon.tonelli@coe.int](mailto:simon.tonelli@coe.int)

**NORTH-SOUTH CENTRE  
SECRETARIAT**

**Policy Dialogue Unit – Europe-Africa Dialogue Programme**

**Mr. David GAKUNZI**

Head of Policy Dialogue Unit

Tel. + 351 21 358 40 62 – Fax : + 351 21 358 40 72 ; E-mail : [david.gakunzi@coe.int](mailto:david.gakunzi@coe.int)

**Mrs. Dalila PINTO**

Human Rights Programme Assistant

Tel. + 351 21 358 40 62 – Fax : + 351 21 358 40 72 ; E-mail : [dalila.pinto@coe.int](mailto:dalila.pinto@coe.int)

**Interpreters \interprètes**